

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL SEPTEMBRE 2018 – DÉCEMBRE 2018

Consœurs, confrères et amis,

L'automne a été très occupé et, déjà, une autre année arrive à sa fin. Difficile de savoir où a filé tout ce temps!

J'ai eu le bonheur de rencontrer cet automne des membres de partout au pays. Je me suis rendu dans presque chaque province au cours des derniers mois : j'ai assisté à des symposiums sur la privatisation organisés par le SCFP-N.-É. et le SCFP-T.-N.-L.; je me suis joint au Conseil général du SCFP-Québec pendant un après-midi; j'ai pris la parole au congrès biennal du Syndicat des employés d'hôpitaux en C.-B.; j'ai rencontré deux sections locales à Saskatoon aux prises avec des employeurs difficiles; j'ai parlé à des travailleuses et travailleurs de la santé en Ontario et participé à une manifestation du CSHO à Toronto; et j'ai assisté, grâce à Skype, à une rencontre de tous les présidents et présidentes du SCFP-I.-P.-É. et à une réunion de l'exécutif du SCFP-Alberta. Ce n'est pas la même chose qu'une rencontre en personne, mais la visioconférence nous a permis d'échanger même si le déplacement n'était pas possible.

Les gouvernements et les élus de droite continuent de s'attaquer à nos droits partout au pays – que ce soit nos droits syndicaux, nos droits linguistiques et nos droits de la personne. Les leaders et militants du SCFP résistent à ces attaques et ripostent. Et je n'ai jamais été aussi fier de notre syndicat.

### **Le point sur les affaires législatives**

La session d'automne du Parlement a connu des hauts et des bas.

Quatorze ans après que le Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale ait recommandé l'adoption d'une loi proactive sur l'équité salariale au fédéral, nous avons enfin une loi. Le gouvernement fédéral l'a présentée dans le cadre d'une loi omnibus d'exécution du budget à la fin d'octobre et elle devrait être adoptée par la Chambre et recevoir la sanction royale d'ici la fin de l'année.

**MARK HANCOCK**

National President/Président national

**CHARLES FLEURY**

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

**DENIS BOLDUC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS**

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

En octobre, le premier ministre a déclenché une élection partielle et a décidé d'ignorer les autres circonscriptions vacantes où des électeurs sont aussi sans représentation à la Chambre des communes – malgré une tradition de longue date qui prévoit le déclenchement d'élections partielles pour tous les sièges vacants en même temps. C'était une décision cynique et politique destinée à embêter le NPD, puisque le chef Jagmeet Singh est le candidat choisi à Burnaby South, l'un de ces comtés vacants. Nous appuierons Jagmeet dans cette élection partielle, dès que Trudeau se décidera enfin à la déclencher.

Mais la décision du gouvernement Trudeau la plus décevante cet automne, et de loin, a été de suivre les traces de Stephen Harper et de violer les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs des postes en adoptant une loi de retour au travail. Menacés d'importantes amendes, les membres du STTP sont rentrés au travail mais ont juré de lutter pour leur droit de négocier librement une convention collective équitable. Notre Conseil exécutif national a approuvé un prêt sans intérêt d'un million de dollars en appui au STTP et les membres du SCFP ont participé partout au pays à des manifestations et des lignes de piquetage en solidarité.

Aux élections de 2015, les libéraux avaient promis qu'ils seraient différents de Stephen Harper – ils avaient promis une réforme électorale, ils avaient promis de bâtir des relations de nation à nation avec les peuples autochtones du Canada, ils avaient promis de ne pas jouer de jeux à la Chambre des communes avec des lois omnibus et des trucs de procédure et ils avaient promis de respecter les travailleurs. Clairement, ils ont abandonné ces promesses et leurs engagements à l'égard du mouvement syndical. Nous ne l'oublierons pas lors des élections fédérales d'octobre 2019.

### **Réforme électorale**

En décembre, tous les yeux seront rivés sur la Colombie-Britannique qui tient un référendum provincial sur la représentation proportionnelle. Le SCFP-C.-B. a travaillé fort à mobiliser ses membres pour ce référendum et à promouvoir leur soutien au remplacement du système électoral uninominal à un tour (qui mène le plus souvent à des gouvernements majoritaires formés avec beaucoup moins que la majorité des votes) par la représentation proportionnelle, où chaque vote compte pour faire élire des représentants à l'assemblée législative provinciale.

Le gouvernement fédéral a peut-être renoncé à la réforme électorale, mais un référendum aura lieu à l'Île-du-Prince-Édouard en 2019 et le gouvernement du Québec a aussi annoncé son intention de modifier le système électoral de la province.

### **Congrès du travail du Canada**

Le SCFP a participé à l'examen des statuts du CTC en cours. Nous avons présenté des recommandations pour corriger l'inégalité dans la représentation des affiliés au Conseil canadien du CTC (l'instance dirigeante entre les assemblées générales), soit la nécessité d'un vote pondéré basé sur l'effectif, et pour corriger les incohérences dans le nombre de délégués aux assemblées générales du CTC.

Sans surprise, les opinions diffèrent sur plusieurs sujets et il semble peu probable que le Conseil atteigne un consensus sur la plupart des questions soulevées. L'assemblée générale du CTC de 2020 devrait être assez intéressante.

Notre mouvement syndical ne s'est pas encore remis du départ d'Unifor plus tôt cette année. Ce sont les conseils du travail qui ont été le plus durement touchés par la décision d'Unifor, non seulement financièrement, mais aussi dans la participation militante. Je suis fier des membres et des sections locales du SCFP qui ont accepté de combler le vide. En effet, beaucoup de sections locales ont adhéré ou se sont réaffiliées à leur conseil du travail local, ou ont amélioré leur participation, et leur engagement a été remarqué. Si votre section locale n'a pas encore pris la décision de réinvestir dans les conseils du travail et les fédérations du travail, il est encore temps de le faire. Le Canada a besoin d'un mouvement syndical fort et dynamique et le mouvement syndical a besoin des membres du SCFP pour y arriver.

### **Confédération syndicale internationale**

Au début de décembre, j'ai fait partie de la délégation canadienne au 4<sup>e</sup> congrès de la Confédération syndicale internationale (CSI) à Copenhague. Sous le thème « Renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses : Changer les règles », le but du congrès était d'atteindre un consensus sur un important programme de travail en quatre parties : la paix, la démocratie et les droits; la réglementation du pouvoir économique; les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes; et l'égalité.

### **Conférences nationales**

La troisième conférence du Conseil national des secteurs a eu lieu à Ottawa au début de novembre. Plus de 1 000 participants se sont réunis pour partager de l'information et en apprendre davantage sur les grandes tendances et les défis de leurs secteurs. Nous avons pu entendre la nouvelle économiste du SCFP, Angella MacEwen, ainsi que les comptes-rendus de victoires dans la lutte contre la privatisation et pour le respect au travail. Nous avons également dévoilé notre réponse nationale à la violence en milieu de travail, qui donne aux sections locales et aux membres des outils pour sensibiliser leurs membres à leurs droits et discuter des problèmes de violence avec leurs employeurs.

Les inscriptions sont maintenant commencées pour notre Conférence nationale sur les négociations, qui aura lieu du 18 au 21 mars, à Saskatoon. La conférence permettra l'acquisition de compétences, avec des ateliers sur la planification stratégique des négociations, l'engagement de nos membres, les campagnes et la préparation à la grève. Il y aura également un groupe de discussion formé d'experts externes sur les tendances actuelles dans les négociations collectives.

### **Négociations collectives, grèves et lock-outs**

Deux conflits avec grève ont eu lieu au cours de la période visée par le présent rapport, lesquels sont maintenant réglés.

PROVINCE	S. I.	EMPLOYEUR	N <sup>bre</sup> de MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE (jours)
Québec	5317	Viterra - Port de Montréal	51	30 janvier 2018 Lock-out	230 jours
Nouvelle-Écosse	4764	Community Justice Society	7	30 juillet 2018	36 jours

### **Section locale 5317 – Viterra au Port de Montréal – Québec**

Viterra, l'un des principaux négociants et manutentionnaires de grains du Port de Montréal, a lockouté 51 membres le mardi 30 janvier, à 7 h. Les membres réclamaient l'équité avec d'autres travailleurs du Port de Montréal représentés par le SFCP.

Le lock-out a pris fin le 17 septembre, lorsque la section locale 5317 a conclu avec Viterra une entente prévoyant une hausse salariale de 2 % pour chaque année de la convention, rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La prime de soir est passée de 1,50 \$ à 2 \$ de l'heure. Tout le travail effectué le samedi est maintenant payé au taux double. Les cotisations de l'employeur au régime de retraite ont doublé, passant de 3 % à 6 %. Les mécaniciens ont reçu un ajustement salarial de 2,38 \$ l'heure. Les libérations syndicales payées par l'employeur sont maintenant de 300 heures par an, comparativement à zéro. En outre, la section locale a négocié de meilleures clauses sur la santé et la sécurité.

Félicitations aux membres qui ont fait preuve de détermination pour obtenir une convention collective sans concessions, et qui répond à leurs besoins.

### **Local 4764 – Community Services Restorative Justice**

Les membres de la section locale 4764 du SFCP, travailleuses sociales au service de la Community Justice Society (CJS), ont déclenché la grève le 30 juillet.

L'enjeu principal était l'équité salariale. Le syndicat avait déterminé qu'il existait un écart salarial entre les travailleuses sociales en justice réparatrice et les agents de probation. Payées autour de 56 % du salaire des agents de probation pour un travail semblable exigeant des compétences semblables, les travailleuses sociales voulaient être rémunérées à 90 % du taux salarial des agents de probation.

Elles ont reçu une hausse de presque 20 %. Les autres améliorations sont une bonification du stationnement et des indemnités de repas et un ajustement du régime d'épargne-retraite.

Les augmentations de salaire sont ventilées comme suit :

- 1 % à compter du 23 avril 2017
- 19,4 % à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018
- 2 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019
- 2 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020

La nouvelle convention collective, rétroactive au 23 avril 2016, arrivera à échéance le 31 mars 2021.

Félicitations à ces sept membres qui ont obtenu la parité qu'elles méritent!

## **Autres négociations**

Les membres de la section locale 410 du SCFP, au service de la bibliothèque publique de la grande région de Victoria, ont voté à plus de 85 % en faveur de la grève lorsque les pourparlers ont échoué entre le syndicat et les représentants de la bibliothèque publique de la grande région de Victoria et l'Association des relations de travail de la grande région de Victoria, au début de novembre.

L'employeur a exigé toute une liste de concessions, est resté campé sur ses positions et a refusé de répondre à des questions clés sur les changements proposés à l'horaire et le recours aux travailleurs auxiliaires.

Les concessions demandées augmentaient le travail précaire, et portaient sur les horaires et la rémunération pour les fins de semaine, et sur l'embauche d'étudiants pour remplacer le personnel auxiliaire pourtant en place depuis longtemps.

Au Nouveau-Brunswick, plus de 75 % des 30 000 membres du SCFP seront à la table de négociation le printemps prochain. Les progressistes conservateurs, soutenus par les trois députés du People's Alliance Party (PANB), tenteront de s'accrocher au pouvoir pour les quatre prochaines années en tant de gouvernement minoritaire de coalition. Immédiatement après que les libéraux eurent perdu un vote de confiance à l'assemblée législative, les équipes de négociations du SCFP se sont réunies pour élaborer des stratégies et préparer leurs négociations coordonnées. Malgré ce qu'espèrent certains négociateurs du gouvernement, les équipes resteront fermes et suivront leur plan de négociation pour accroître le pouvoir d'achat des membres.

Les membres de la section locale 90 du SCFP ont ratifié à 90 % une nouvelle convention collective avec la Ville de Weyburn. Le syndicat était déterminé à refuser les concessions et n'a jamais reculé. Il est malheureux qu'une médiation ait été nécessaire pour faire comprendre à l'employeur que le syndicat était bien décidé à ne pas accepter les concessions demandées. L'entente ratifiée ne contient aucune concession et inclut des hausses de 1 %, 1,5 %, 1,5 % et 1,5 % sur les quatre années que durera la convention. Tous les employés recevront une paie rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les membres de chaque région du SCFP, appuyés par notre politique nationale sur les négociations, luttent contre les concessions et résistent aux clauses de disparité de traitement. Les employeurs savent maintenant que lorsqu'ils s'attaquent à une unité de négociation, c'est à 3 711 autres unités de négociation et à plus de 665 000 membres du SCFP qu'ils s'en prennent. Notre lutte contre les concessions a donné de vrais gains à la table de négociation.

## **Le point sur les services régionaux**

### **ATLANTIQUE**

Tant le SCFP-Nouvelle-Écosse que le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador ont organisé des forums pour exiger une loi sur la reddition de compte et une meilleure divulgation des règles relatives aux acquisitions pour les services publics et les infrastructures. J'ai été heureux d'assister à ces soirées où des experts ont démontré les lacunes en matière de divulgation financière dans les partenariats public-privé.

Le secret n'a pas sa place lorsqu'on dépense de l'argent public pour des infrastructures et des services publics. Une plus grande transparence économique dans les marchés publics permettra de payer les hôpitaux, les autoroutes, l'éducation, les soins de longue durée et les autres services publics sur lesquels nous comptons.

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Le SCFP-T.-N. s'est joint à ses alliés de Common Front NL pour lancer la campagne « \$15 and Fairness NL » (15 \$ et équité T.-N.). Terre-Neuve et Labrador a l'un des salaires minimums les plus faibles au Canada, à 11,15 \$ l'heure. Moins de 6 % des Canadiens vivent dans des provinces où le salaire minimum est plus faible. La campagne fait la promotion d'un salaire minimum de 15 \$ l'heure dans la province. À Terre-Neuve-et-Labrador, 30 % de la main-d'œuvre – les deux tiers étant des femmes – gagne 15 \$ ou moins de l'heure. Une hausse du salaire minimum est une façon concrète d'aider à réduire cette inégalité croissante et à sortir les travailleurs et travailleuses et leurs familles de la pauvreté.

Les sections locales du SCFP du secteur public de toute la province ont conclu des accords de principe avec le gouvernement au début d'octobre.

Le gouvernement provincial a annoncé en novembre qu'il amenderait la loi sur les normes du travail pour permettre aux victimes de violence familiale de prendre congé.

Les membres de la section locale 1761 du SCFP sont en négociation avec leur employeur, la Ville de Placentia, qui veut geler leur salaire sur quatre ans. Pour mieux riposter, la section locale a lancé une campagne de mobilisation des membres et de sensibilisation du public.

## **Nouvelle-Écosse**

Les travailleurs de la voirie de la Nouvelle-Écosse, représentés par la section locale 1867 du SCFP, font campagne contre un partenariat public-privé pour la construction d'un nouveau tronçon de l'autoroute 104. Le gouvernement libéral a annoncé son intention de recourir à un PPP pour la conception, le financement, la construction, l'entretien et l'exploitation de ce projet de 285 millions de dollars, sans pouvoir démontrer que ce modèle coûtera moins cher, ni que l'entretien de l'autoroute respectera des normes de sécurité adéquates.

Les sections locales 227 et 1431 du SCFP, qui représentent les employés de la Commission des eaux de Halifax, font face à plus d'une douzaine de demandes de concessions à la table de négociation, dont la plupart auront des effets négatifs sur l'équilibre travail-vie personnelle. Je me suis joint à l'assemblée des membres de la section locale 227 en novembre et j'ai eu le plaisir de voir que l'immense majorité d'entre eux ont voté en faveur de la grève.

Dans le secteur de la santé, le Conseil des syndicats de la Nouvelle-Écosse et le groupe d'employeurs ont terminé les négociations collectives pour toutes les conventions des soins de courte durée et ont renvoyé les questions non réglées en arbitrage, mais le nombre de ces enjeux a considérablement diminué.

## **MARITIMES**

### **Nouveau-Brunswick**

Dès que les libéraux de Brian Gallant ont perdu le pouvoir après un vote de confiance, les équipes de négociation du SCFP se sont réunies pour élaborer des stratégies et préparer leurs négociations coordonnées. Les conservateurs ont refusé de rencontrer le SCFP, mais le syndicat reste bien décidé à accroître le pouvoir d'achat des travailleurs et la majorité des 30 000 membres du SCFP au Nouveau-Brunswick seront en même temps à la table de négociation au printemps 2019.

Après huit mois de consultations, de sessions de formation, de rencontres avec des milliers de membres dans le cadre d'une tournée provinciale et d'une mobilisation des membres, le mouvement « Négociations vers l'avant » du SCFP-N.-B. a le vent dans les voiles. Le gouvernement provincial ne peut pas fermer les yeux sur les problèmes créés par une décennie de stagnation des salaires. La croissance doit reprendre au Nouveau-Brunswick et le pouvoir d'achat des travailleurs est un élément clé de l'équation.

Le SCFP-Nouveau-Brunswick conteste plusieurs recommandations présentées par le groupe de travail responsable de l'évaluation de Travail Sécuritaire NB.

Le SCFP-N.-B. s'inquiète de la limitation des pouvoirs du Tribunal d'appel des accidents du travail, d'un retour au travail « rapide » plutôt que « sécuritaire » et de la réduction des ressources accordées aux services destinés aux travailleurs blessés, avec l'intention de les privatiser. On a manqué de transparence dans la nomination des représentants des travailleurs au groupe de travail et la consultation et la consultation des travailleurs et des accidentés ont été insuffisantes.

Le SCFP fait campagne pour syndiquer les employés de Cannabis NB, le seul détaillant légalement autorisé à vendre des produits du cannabis dans la province. Malgré de bonnes perspectives de développement, la société d'État ne semble pas prête à s'engager à rendre ces emplois stables et à leur accorder tous les avantages sociaux qui devraient faire partie des conditions de travail d'une industrie aussi rentable. Le SCFP se prépare aussi à représenter les travailleurs de la SQDC, le détaillant public de cannabis au Québec.

### **Île-du-Prince-Édouard**

Le SCFP-Île-du-Prince-Édouard a participé aux consultations du gouvernement sur l'augmentation du salaire minimum. Sur une recommandation de la Commission des normes d'emploi, la province a annoncé une hausse de 0,70 \$ l'heure pour le printemps 2019. Même si le nouveau taux horaire de 12,25 \$ l'heure n'assure pas un salaire de subsistance aux travailleurs, l'augmentation permet à l'Î.-P.-É. de demeurer la province de l'Atlantique où le salaire minimum est le plus élevé.

Les présidentes et présidents des sections locales du secteur de l'éducation ont rencontré le ministre de l'Éducation en octobre pour faire le point sur les enjeux qui touchent leurs membres : problèmes de dotation en personnel, demandes de reclassifications, campagne « Red Light » (Feux rouges) de la section locale 1145 et campagne sur la violence en milieu de travail. Un mois plus tard, il y a eu du progrès lorsque le ministre des Transports a annoncé que le gouvernement apporterait des changements aux pénalités imposées aux conducteurs qui ne font pas leur arrêt lorsque les feux rouges des autobus scolaires clignotent. Félicitations à nos membres pour leur excellent travail!

La section locale 3260 du SCFP, qui représente les aides à l'éducation du conseil scolaire de l'Î.-P.-É., a demandé la conciliation parce que le mandat salarial établi par le gouvernement est inacceptable. Mais, malgré l'impasse sur les salaires, la section locale est satisfaite de ce que les parties ont réglé à la table avant la conciliation.

### **Québec**

Les résultats d'une étude sur la détresse psychologique ont été présentés au congrès du Conseil provincial du secteur universitaire, tenu en octobre. Les chercheurs de l'UQAM en sont venus à la conclusion que plus de la moitié du personnel non enseignant de nos universités souffrent de détresse psychologique. Les compressions budgétaires des dernières années et les réductions de personnel en sont les principales causes. En outre, environ un tiers des employés sont aux prises avec d'importants problèmes d'équilibre travail-vie personnelle. Parmi les employés en détresse, près de la moitié prennent des médicaments, ce qui a des effets sur le coût de nos régimes d'assurance.



Dans le secteur de la santé, nos sections locales du Québec ont négocié, au cours des derniers mois, des ententes locales dans la foulée des fusions. Huit tables de négociation étaient actives au début de l'automne. La majorité de nos sections locales ont conclu des ententes satisfaisantes sans avoir recours à un processus d'arbitrage ou de médiation et trois s'efforcent toujours d'y parvenir.

Le secteur de l'énergie a aussi été très occupé cet automne. Une tournée provinciale des assemblées générales des membres des sections locales 957, 1500, 2000, 4250, 4785 et 5735, représentant les travailleurs syndiqués d'Hydro-Québec, a été organisée dans le but de présenter l'accord de principe conclu cet été entre la coalition syndicale et l'employeur. L'entente améliore le processus de dotation en personnel, bonifie les régimes d'assurance et les congés annuels, établit des paramètres de mobilité et des paramètres relatifs à la « clause banquier » dans les régimes de retraite tout en maintenant les prestations et accorde des augmentations de salaires et de primes équivalentes au coût de la vie. À la fin de la tournée, les membres ont ratifié l'entente.

## Ontario

Le gouvernement ontarien, élu avec le slogan « For the People » (Pour les gens), a montré ses vraies couleurs quand il a présenté sa mise à jour économique à l'automne. Clairement, le slogan était devenu « Pour les gens **riches** ». Le gouvernement Ford a jeté les bases des baisses d'impôt destinées aux entreprises et aux individus les plus fortunés de la province, ce qui a entraîné d'importantes compressions dans tous les secteurs du gouvernement. Les calculs du premier ministre Ford n'arrivent pas – on ne peut pas baisser les impôts et réduire le déficit sans couper dans les services.

Autrefois, les entreprises payaient la même part d'impôts que les individus pour financer les services et les programmes dont les collectivités ont besoin pour prospérer. Mais ce taux d'imposition a lentement diminué au cours des dernières décennies et, aujourd'hui, les individus paient 3,5 fois plus d'impôts que les entreprises. En même temps, les profits des entreprises ont grimpé en flèche pendant que les salaires stagnent et que la plupart des Ontariens doivent s'endetter pour satisfaire leurs besoins de base.

Des représentants des sections locales affiliées au Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) se sont réunis à Ottawa pour se préparer aux négociations de 2019. La très grande majorité des délégués ont adopté des propositions à présenter à la table de négociation. Cette table, la plus grande du SCFP, couvre 55 000 travailleuses et travailleurs des conseils scolaires. Cette négociation sera la plus importante en Ontario depuis l'élection du gouvernement Ford.

Je tiens à remercier la consœur Terri Preston pour son engagement à l'égard des travailleuses et travailleurs de l'éducation de l'Ontario et d'ailleurs au pays. Après avoir dirigé plusieurs rondes de négociations centralisées avec des conseillers et le gouvernement, Terri quitte son poste de présidente du CSCSO. Nous aurons le plaisir de travailler avec la consœur Laura Walton qui assumera désormais la présidence.

Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) est en première ligne des luttes dans le secteur de la santé de la province. Les compressions gouvernementales nuisent aux services hospitaliers et la plupart des hôpitaux fonctionnent déjà à plus de 100 % de leur capacité. Le financement supplémentaire offert pendant la saison de la grippe a été réduit de moitié et les services de santé mentale ont perdu 377 millions de dollars. Le CSHO poursuivra sa lutte et résistera avec vigueur aux plans fiscaux du gouvernement, en nette contradiction avec la nécessité d'un meilleur financement en santé. De plus, 3 000 lits d'hôpitaux pourraient fermer dans la province.

Sous la direction du confrère Fred Hahn et avec l'appui des militants et du personnel, le SCFP a remporté une importante victoire à la Société de promotion d'OMERS (Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario). On nous proposait six changements qui auraient remplacé l'indexation garantie à 100 % par une indexation conditionnelle des futures prestations. Le SCFP avait déjà mené la lutte pour l'indexation garantie. Parmi les autres changements qui auraient nui aux participants, il y avait une formule de pension avec le nouveau « maximum supplémentaire des gains annuels ouvrant droit à pension » (MSGAP) introduit avec la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC), ainsi qu'une retraite anticipée qui exige que les retraités soient à cinq ans de l'âge normal de la retraite (ANR) pour toucher une pension complète (60 ans pour un ANR à 65 ans et 55 ans pour un ANR à 60 ans).

La riposte contre ces mesures régressives a aussi mené à deux bonifications du régime – le retrait de la limite de service de 35 ans et la possibilité pour les ambulanciers paramédicaux de négocier l'ANR à 60 ans. Les dispositions relatives à l'adhésion des employés à temps partiel ont été rejetées.

Félicitations et merci à Fred, à l'exécutif du SCFP-Ontario et aux militants et membres du personnel pour le leadership dont ils ont fait preuve dans cette importante victoire.

## **Manitoba**

La contestation judiciaire de la loi du gouvernement Pallister sur le gel salarial, la *Loi sur la viabilité des services publics*, avance: les dates d'audition devant la Cour du Banc de la Reine sont maintenant fixées. Le SCFP, qui est membre du Partenariat pour la défense des services publics, est prêt à contester cette loi imposée aux travailleurs du secteur public en 2017, mais l'attente sera encore longue : la première audition a été fixée au 18 novembre 2019.

Nos membres du secteur de la santé sont aussi aux prises avec une loi anti-travailleurs de 2017. En effet, la *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé* oblige les travailleuses et travailleurs de la santé de toute la province à tenir des votes de représentation. Les membres et le personnel se préparent avec diligence à ces votes, prévus pour le printemps 2019, et nous sommes confiants que ces travailleuses et travailleurs choisiront le SCFP.

La section locale 851 du SCFP à Swan River a mené de difficiles négociations cet automne.

Devant un employeur qui laissait les discussions traîner en longueur et qui exigeait d'importantes concessions, dont le retrait des congés fériés de la convention, les membres ont confié à leur comité de négociation un mandat fort avec un vote de grève presque unanime obtenu le 16 octobre. Cinq semaines plus tard, les membres ont ratifié une convention sans concessions qui incluait l'accès aux congés annuels pour les travailleurs à temps partiel et des hausses de salaires de 4 % sur deux ans.

Les élections locales tenues au Manitoba le 24 octobre ont permis de faire élire de nombreux candidats appuyés par le mouvement syndical. Félicitations à nos membres pour leur excellent travail.

## **Saskatchewan**

Les négociations sont difficiles partout dans la province, mais le mouvement syndical, solidaire, a tenu bon contre le mandat de négociation du gouvernement provincial. Il a remporté une petite victoire lorsque le gouvernement a annoncé dernièrement que sa demande de recul salarial de 3,5 % n'était plus un enjeu et a publiquement demandé aux syndicats de revenir à la table.

Les travailleurs de la Ville de Weyburn célèbrent leur nouvelle convention collective. Les membres de la section locale 90 du SCFP étaient résolus à n'accepter aucune concession parmi la liste de douze proposées par l'employeur. Leur détermination inébranlable a mené à une entente avec médiation sans concessions qui inclut des augmentations de salaire de 5,5 % sur quatre ans, rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La section locale 1949 du SCFP a aussi dû recourir à la médiation pour en arriver à un règlement avec les services d'aide juridique de la Saskatchewan. La section locale avait déjà déposé une plainte pour pratique de travail déloyale à la Commission des relations de travail parce que la direction avait tenté de sous-traiter le travail de conseiller au privé et de mettre à pied plusieurs employés de l'aide juridique. La convention, signée le 22 novembre, a permis de régler la plainte en ramenant à l'interne une partie du travail de conseil et de soutien et en créant des mécanismes pour examiner les enjeux connexes. Il s'agit d'un développement positif pour nos membres et pour les clients de l'aide juridique qui comptent sur leur soutien et leurs services.

À la fin de septembre, j'ai eu l'honneur de participer à l'assemblée des membres de la section locale 1975 du SCFP à l'Université de la Saskatchewan. Après la rencontre, les membres ont accordé tout leur appui à l'équipe de négociation en tenant un important vote de grève afin de protéger leur droit de participer de manière égale à leur régime de retraite et préserver leur régime de retraite à prestations déterminées à la table de négociation.

## **Alberta**

Après des mois de consultations et de campagnes, les membres du SCFP en Alberta ont célébré une victoire lorsque le gouvernement provincial a présenté, le mois dernier, une loi visant à rendre entièrement conjoints le Régime de retraite des autorités locales (Local Authorities Pension Plan ou LAPP) et deux autres régimes.

Tout changement au régime de retraite doit maintenant être négocié entre les employeurs et les syndicats plutôt qu'imposé unilatéralement par le gouvernement. L'Alberta rejoint ainsi la plupart des autres provinces qui ont accepté une administration fiduciaire conjointe comme meilleure pratique. La loi devrait être adoptée au début de décembre.

L'économie albertaine continue de s'améliorer et s'approche de ce qu'elle était avant l'effondrement des prix du pétrole. L'Alberta était en tête du pays l'an dernier au chapitre de la croissance économique et devrait s'y maintenir en 2019 et 2020.

Les bonnes nouvelles économiques contribuent à une modeste reprise des finances du gouvernement provincial, mais nos membres ont toujours de la difficulté à la table de négociation. Malgré la tendance dans le secteur public albertain à des hausses salariales minimales, le SCFP a réussi à faire mieux dans certaines sections locales du secteur de l'éducation postsecondaire. En effet, la section locale 2157 du SCFP (Collège Keyano) a négocié un ajustement économique de 1,5 % en 2016 et une IVC de 1 040 \$ par mois, et la section locale 1368 du SCFP (Union étudiante de l'U de l'A) a pu obtenir des ajustements allant jusqu'à 40 % grâce à l'augmentation du salaire minimum en Alberta.

## **Colombie-Britannique**

Un nombre record de membres actuels, à la retraite ou anciens du SCFP se sont présentés aux élections municipales et scolaires du 20 octobre et 28 d'entre eux ont réussi à se faire élire. Merci à tous ceux et celles qui ont été candidats. Merci d'avoir pris le temps, malgré votre vie bien remplie, de promouvoir une plateforme progressiste en faveur des travailleurs au niveau local. Félicitations aux personnes élues. Nous savons que vous représenterez bien vos électeurs. Et félicitations aussi aux nombreux membres du SCFP qui ont travaillé si fort à ces importantes campagnes.

Surinder Sahdra, membre de la section locale 4500 du SCFP, a répondu à bien des situations d'urgence au cours de ses 18 années comme superviseur du transport en commun à la Coast Mountain Bus Company. Mais jusqu'au 18 octobre, il n'avait jamais eu à empêcher quelqu'un de se suicider. Sahdra s'est arrêté tout près d'où l'homme se tenait, est sorti de son véhicule et a commencé à lui parler. En une fraction de seconde, il a pris la décision de sauter par-dessus la barrière de béton et d'attraper le bras de l'homme. Un autre superviseur, Frank Liptak, est arrivé en courant de l'autre côté du pont pour lui venir en aide. Les deux ont pu calmer l'homme en attendant l'arrivée de la police. Les policiers de Vancouver vous diront que Surinder est un héros. Ils l'ont félicité pour sa rapidité d'action, qui a sauvé la vie de l'homme.

Les chauffeurs d'autobus membres de la section locale 561 du SCFP ont ratifié une nouvelle convention collective avec First Canada ULC. Les 160 membres de la section locale, basés à Abbotsford et à Chilliwack, avaient entamé une grève avec interdiction d'uniforme le 10 octobre. La nouvelle entente de trois ans, rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2017, inclut des hausses salariales annuelles de 2 %, 2 % et 2,5 %, des remboursements de salaires rétroactifs et une nouvelle clause sur les comités mixtes qui permettront aux membres de participer davantage à l'établissement de leurs horaires pour améliorer l'équilibre travail-vie personnelle.

De plus, les employés à temps partiel avec ancienneté ont maintenant accès aux congés de maladie, aux avantages sociaux, à un REER et à une journée de paie complète pour les jours fériés.

Les délégués au Conseil des présidentes et présidents du secteur M-12 de la Colombie-Britannique ont ratifié une entente-cadre provinciale (Provincial Framework Agreement ou PFA) le 25 septembre. La PFA avec l'Association des employeurs des écoles publiques de la C.-B. (BC Public School Employers' Association ou BCPSEA) avait été conclue à la mi-juillet. Les sections locales du SCFP présenteront la PFA avec leurs propositions dans les négociations avec leurs districts scolaires respectifs. L'entente prévoit une bonification des avantages sociaux et une clause pour régler les différends en milieu de travail, en plus de soutenir les négociations locales. L'actuelle entente dans le M-12 arrive à échéance le 30 juin 2019. Une fois ratifiée par les sections locales du SCFP et les districts scolaires, l'entente provinciale sera en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2022.

### **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)**

Au début de novembre, j'ai été invité à prendre la parole devant plus de 670 délégués au 31<sup>e</sup> congrès biennal du SEH. Le Syndicat des employés d'hôpitaux est la division des soins de santé du SCFP en Colombie-Britannique. Les délégués ont écrit une page d'histoire en élisant leur première femme présidente, Barb Nederpel, préposée aux dossiers de santé à l'hôpital Royal Inland à Kamloops. De son côté, Betty Valenzuela, militante du SCFP de longue date et membre de l'exécutif provincial, a aussi fait une percée historique en tant que première Philipino-Canadienne à être élue secrétaire financière, en remplacement de Donisa Bernardo, qui a récemment annoncé sa retraite.

Les consœurs Nederpel et Valenzuela se joindront à la secrétaire-agente d'affaires Jennifer Whiteside à la direction du syndicat. En plus des vice-présidences régionales, les délégués ont élu : Ken Robinson, 1<sup>er</sup> vice-président; Jodi George, 2<sup>e</sup> vice-présidente; Bill McMullan, 3<sup>e</sup> vice-président; Talitha Dekker, syndic principale; Barb Biley, syndic principale élue; et Ken Bennett, syndic.

Je tiens à remercier Victor Elkins, président sortant, et Donisa Bernardo, secrétaire-financière qui part à la retraite, pour leur dévouement et leur militantisme dans la représentation des membres du SEH et des travailleuses et travailleurs en général.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a abrogé des lois de l'ère Gordon Campbell qui éliminaient les clauses de sécurité d'emploi des conventions collectives et excluaient des travailleuses et travailleurs de la santé de la pleine protection prévue dans les lois du travail.

En vertu de ces lois, des milliers de travailleuses et travailleurs de la santé, la plupart des femmes, avaient été congédiés lorsque les régies de la santé ont sous-traité le travail d'entretien ménager des hôpitaux, les services d'alimentation, la buanderie et d'autres services de soutien. Des milliers d'autres ont été mis à pied par des exploitants d'établissements de soins infirmiers qui sous-traitaient le travail du personnel des soins et du soutien et revendaient leurs contrats pour maintenir les salaires bas et se

débarrasser des conventions collectives. Près de 10 000 travailleuses et travailleurs ont été congédiés à cause de cette loi.

En 2008, le gouvernement a annulé les dispositions des lois 29 et 94 qui avaient été jugées inconstitutionnelles. Mais les deux lois ont continué à exclure les travailleuses et travailleurs de la santé de dispositions clés du code des relations de travail de la province, incluant les droits du successeur et le statut d'employeur unique.

Le projet de loi 47 – loi d'abrogation des lois dans le secteur de la santé – abrogera les deux lois au début de l'année et sera sanctionné par règlement après consultation avec les intervenants du secteur. Félicitations au SEH qui n'a jamais reculé et merci au NPD de la Colombie-Britannique d'avoir tenu cette importante promesse électorale.

## **Transport aérien**

Les agents de bord de Flair Airlines, représentés par la section locale 4060 du SCFP, négocient leur première convention collective avec un employeur hostile qui non seulement s'attaque à leur syndicat nouvellement accrédité, mais qui insiste aussi pour leur imposer une disparité de traitement dans les salaires. Selon la proposition de l'employeur, les nouveaux employés travailleraient pour un salaire considérablement moins élevé et sans régime de retraite. Bien sûr, nos membres résistent à cette attaque injuste et déraisonnable de Flair. Ils ont voté à plus de 98 % en faveur d'une grève et cherchent l'appui des membres du SCFP de tout le pays pour faire pression sur l'employeur.

Les membres de la section locale 4070 du SCFP chez WestJet ont élu leur premier exécutif. Les élections ont suscité beaucoup d'intérêt et je tiens à remercier tous ceux et celles qui y ont participé. Je félicite le nouvel exécutif et j'ai hâte de travailler avec les nouveaux élus.

## **Rapport sur le recrutement**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2018, nos efforts de recrutement ont permis d'accueillir de nouveaux membres et de protéger notre effectif. Nous avons syndiqué 402 membres dans le secteur des soins de longue durée, 11 membres dans les services sociaux, 205 membres au service de municipalités et 48 membres des bibliothèques. En tout, nous accueillons au SCFP 666 nouveaux membres répartis dans 10 unités de négociation.

Nous participons présentement à 29 campagnes actives qui, si elles réussissent, permettront à 3 760 nouveaux membres de se joindre au SCFP. Devant les commissions des relations de travail du pays, nous avons 13 projets visant 3 672 nouveaux membres qui attendent la tenue de votes d'accréditation. Deux projets de restructuration pourraient nous permettre d'accueillir jusqu'à 27 000 nouveaux membres.

La politique sur le recrutement adoptée par le Conseil exécutif national, « Grandir en force : un plan de croissance pour notre syndicat », comprend 14 engagements pour atteindre nos objectifs de croissance :

- Établir une culture de recrutement dans l'ensemble du syndicat
- Recruter à partir d'une position de force
- Accélérer la formation de nos organisateurs
- Améliorer notre matériel de recrutement
- Utiliser des données et des outils numériques
- Raffiner nos méthodes de recrutement
- Protéger nos membres actuels
- Suivre le travail de nos membres
- Faire du recrutement mur-à-mur
- Envisager des contrats de service et des fusions
- Revendiquer de meilleures lois
- Protéger et défendre nos organisateurs sur le terrain
- Être un chef de file sur les enjeux d'importance pour les travailleurs
- Soutenir nos nouveaux membres

Nous examinons tous les documents que nous produisons pour les campagnes de recrutement afin de nous assurer qu'ils reflètent notre image organisationnelle. Nous reconnaissons que les régions produisent souvent des documents et des articles spécifiques pour chaque campagne et nous tenons à ce que ce qui est produit au niveau national tienne compte de ce matériel spécifique.

Nous revoyons également la section sur le recrutement de notre site Web.

En plus de la révision de notre matériel, notre Service des affaires juridiques a mis à jour l'information sur les exigences légales relatives à la syndicalisation dans chaque province, ainsi que l'information sur les chartes, les révocations et la sécurité syndicale.

Dans chaque région du pays, les dirigeants, le personnel et les membres-organisateur mettent en pratique les 14 engagements pour grandir en force dans leur travail de syndicalisation.

## **In memoriam et notes personnelles**

### **Messages de condoléances**

J'offre mes sincères condoléances aux familles des membres et retraités du SCFP qui sont décédés ou qui ont perdu un être cher au cours de la période visée par le présent rapport.

### **Membres**

- Carole Morin Membre de la section locale 4979 – Québec
- Remy Brault Membre de la section locale 4400 – Ontario
- Norman Lachapelle Membre retraité de la section locale 4299 – Ontario
- Rick Keep Membre de la section locale 500 – Manitoba
- Alfred Sahr Koineh Membre de la section locale 2348 – Manitoba
- David Hyde Membre de la section locale 1975 – Saskatchewan
- Tim Powchuk Membre de la section locale 2268 – Saskatchewan
- Nicole (Hasselman) Porciello Membre de la section locale 15 – Colombie-Britannique

### **Membres du personnel à la retraite**

- Joseph (Bud) Shapiro Conseiller syndical  
Bureau régional du Manitoba
- Darlene Dick Secrétaire  
Bureau de Kelowna
- Gilles Lebel Directeur régional adjoint  
Bureau régional de l'Ontario
- Elias (Elie) Ouellette Conseiller syndical  
Bureau de North Bay
- Darlene Morin Secrétaire  
Bureau de Cornwall
- Robert Matthews Conseiller syndical  
Bureau de St. John's
- Thomas Edwards Conseiller syndical  
Bureau régional de l'Ontario



## Conclusion

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes. Je sais que beaucoup d'entre vous poursuivrez votre important travail de prestation de services publics vitaux et de soutien à nos membres pendant la saison, mais j'espère que vous pourrez aussi passer du temps avec vos parents et amis.

En toute solidarité,

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK

:tp/sec